

**CHERCHEUR.E.S**

**en responsabilité  
sociale et  
développement durable**  
**ESG UQAM**

**Compte-rendu de l'évènement**  
**30 ans de biodiversité : un héritage de Rio aux  
générations futures**

**15-16 juin 2022**

Rédigé par

Axelle Ferrant, Léa Goldman, Roberto Colin et Pierre-Luc  
Fortier, Élisabeth Durand étudiants à l'UQAM

Sous la direction de

Mme Corinne Gendron, professeure, ESG UQAM

Les Cahiers du CRSDD • collection recherche

**No 09-2022**

**Organisé par**

*Le Secrétariat de la convention sur la biodiversité et le Consulat général de la République de Corée à Montréal, en partenariat avec le CRSDD, Espace pour la vie, Les Fonds de recherche du Québec, La Fondation David Suzuki, Ernst & Young, La Fédération des Caisses Desjardins du Québec et l'UQAM*

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>5</b>
<b>Notre diversité biologique : quel bilan pour quels engagements?</b> .....	<b>6</b>
<b>Cocktail d'ouverture</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction de Madame Corinne Gendron</b> .....	<b>9</b>
<b>Discours de bienvenue de l'honorable Dr. Sangdo Kim</b> ..	<b>10</b>
<b>Discours de l'honorable Nadine Girault</b> .....	<b>12</b>
<b>Discours de l'honorable Steven Guilbeault</b> .....	<b>12</b>
<b>Questions du collègue des générations futures</b> .....	<b>13</b>
<b>Allocutions d'ouverture</b> .....	<b>15</b>
<b>Introduction de Madame Corinne Gendron</b> .....	<b>15</b>
<b>Discours de bienvenue du Dr Sangdo Kim</b> .....	<b>15</b>
<b>Discours de célébration de Madame Élisabeth Maruma Mrema</b> .....	<b>15</b>
<b>Panel 1 – Histoire et réalisations de la Convention sur la diversité biologique</b> .....	<b>17</b>
<b>Introduction de Madame Janice L. Bailey</b> .....	<b>17</b>
<b>Présentation de Monsieur David Ainsworth</b> .....	<b>18</b>
<b>Présentation de Madame Sabaa Khan</b> .....	<b>19</b>
<b>Présentation de Madame Lucie Robidoux</b> .....	<b>19</b>
<b>Présentation de Monsieur Jean Lemire</b> .....	<b>20</b>
<b>Période de questions-réponses</b> .....	<b>21</b>
<b>Période du dîner</b> .....	<b>23</b>
<b>Présentation de Monsieur Komlan Sedzro</b> .....	<b>24</b>
<b>Allocution de l'honorable Benoit Charette</b> .....	<b>24</b>
<b>Mot du collègue des générations futures</b> .....	<b>25</b>

<b>Panel 2 : L'avenir de la Convention sur la diversité biologique, quels objectifs pour 2050 .....</b>	<b>26</b>
<b>Introduction de Madame Corinne Gendron .....</b>	<b>26</b>
<b>Introduction de Monsieur Jérôme Dupras .....</b>	<b>27</b>
<b>Présentation de Madame Jihyun Lee .....</b>	<b>28</b>
<b>Présentation de Madame Dalal Hanna .....</b>	<b>29</b>
<b>Présentation de Monsieur Florian Roulle .....</b>	<b>30</b>
<b>Présentation de Monsieur Maxim Larrivée .....</b>	<b>31</b>
<b>Présentation de Madame Francine Pauvif .....</b>	<b>32</b>
<b>Période de questions-réponses .....</b>	<b>34</b>
<b>Cocktail de clôture.....</b>	<b>36</b>
<b>Présentation de Madame Marie Christine Bellemare.....</b>	<b>36</b>
<b>Mot de clôture de Madame Corinne Gendron .....</b>	<b>37</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>39</b>
<b>Le Collège des générations futures : entre amertume et espoir.....</b>	<b>39</b>

## **Avant-propos**

L'année 2022 marque le 30<sup>e</sup> anniversaire du Sommet de la Terre de Rio en 1992 et de l'adoption de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Pour souligner la mi-parcours des objectifs s'étalant jusqu'en 2050, le Secrétariat général de la Convention sur la diversité biologique et le Consulat général de la République de Corée à Montréal, présentent l'événement : *30 ans de biodiversité : un héritage de Rio aux générations futures*.

L'événement qui s'est déroulé les 15 et 16 juin 2022 a rassemblé une foule d'experts, de dignitaires et d'étudiants unis dans une réflexion sur la protection de la biodiversité. Ce cahier de recherche a pour objectif de fixer pour la postérité ces échanges et les réflexions stimulées par ces riches journées de discussions.

Le compte-rendu débutera par un résumé du cocktail d'ouverture où nous avons eu la chance d'accueillir le Consul général de la République de Corée à Montréal, Dr Sangdo Kim, l'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement du Canada, ainsi que l'honorable Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie du gouvernement du Québec. Suivra un sommaire de la journée de conférence du 16 juin qui débute par un mot d'ouverture de la part du Dr Kim et de Mme Elizabeth Maruma Mrema, secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique. S'enchaînera ensuite le compendium de deux tables rondes, l'une sur l'histoire et les réalisations de la convention et la seconde sur le futur de la convention et les objectifs pour 2050. Le cahier de recherche se conclut par l'allocution de Mme Marie-Christine Bellemare, présidente de l'Association des biologistes du Québec ainsi que par le discours de clôture prononcé par Mme Corinne Gendron, professeure au département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'ESG UQAM.

# Notre diversité biologique : quel bilan pour quels engagements?

Vers une nouvelle ère de protection de la biodiversité

*Lorsqu'elle a été adoptée, la convention sur la diversité biologique suscita énormément d'espoirs ; les cibles que les participants avaient réussi à négocier avaient été accueillies dans une effusion de joie. Mais depuis, année après année, les rapports montrent que les résultats souhaités n'ont pas été atteints. Certes, la situation aurait été pire n'eut été de l'adoption de la Convention. Mais peut-on se contenter d'un si maigre bilan ? Que faire devant cet échec compte tenu des ambitions à l'origine de cette convention ?*

*Nous devons répondre à ces questions car, comme l'affirme la secrétaire exécutive de la convention Madame Élizabeth Maruma Mrema, nous ne pouvons nous permettre d'échouer. Alors comment faire, et par quoi commencer ?*

*Tout d'abord, il faut stopper certains comportements : déverser des contaminants, éliminer des habitats, surexploiter des ressources... ce qui commence par la chasse au gaspillage inhérent à notre surproduction mais aussi, par de meilleurs choix d'investissement. Il faudrait de toute urgence arrêter de financer notre propre perte : les énergies fossiles, l'altération de milieux naturels, la destruction de milieux humides, la contamination des habitats naturels. Avant même de chercher à financer la restauration des écosystèmes, commençons par arrêter de financer notre destruction.*

*Il faut aussi changer d'approche réglementaire. Le droit mou et les approches volontaires ne sont manifestement pas suffisants et doivent céder le pas à des régimes juridiques à la mesure des défis et de la menace auxquels nous faisons face. Même si se développe aujourd'hui une jurisprudence de la Terre, le cadre juridique de protection de l'environnement demeure trop*

*fragmenté par rapport aux réalités qu'il concerne : océans, atmosphère, faune, flore... L'environnement ne peut être appréhendé en fragments, et il faut restaurer la connectivité de la trame naturelle.*

*Emblématique d'une nouvelle génération de textes, plus globaux, la Convention sur la diversité biologique embrasse certes le problème de manière holistique, ce qui est incontournable lorsqu'on parle de biodiversité ou d'environnement. Mais cela n'est pas suffisant pour surmonter la fragmentation du régime juridique de protection de l'environnement, et surtout la scission qui existe entre ce régime juridique et les règles économiques. En effet, nos cadres de protection de l'environnement ne tiennent pas compte des réalités économiques, et nos grands principes économiques ne tiennent pas compte du fonctionnement des écosystèmes. Comment intégrer les impératifs écologiques dans la structure de nos économies ?*

*Même s'il est initialement nourri par la science, tout cycle de négociations passe par des accords politiques ; comment s'assurer que le nécessaire consensus politique ne soit pas un frein à des engagements fermes en matière de biodiversité. Comment faire pour qu'à travers ces négociations, nos ambitions restent intactes et que la biodiversité soit préservée ? Comment mettre la démocratie à profit pour répondre aux impératifs écologiques, plutôt que les reléguer derrière les priorités économiques ?*

*Un changement de paradigme s'impose, qui repose notamment sur la participation de tous les acteurs sociaux, incluant les jeunes et les autochtones, mais plus généralement l'ensemble des citoyens. À cet égard, la science citoyenne semble une avenue prometteuse : non seulement elle permet de recueillir des données fines à très grande échelle, mais elle favorise la connaissance et stimule également l'engagement vis-à-vis la protection de l'environnement. Le savoir se développe dans l'action, car les gens apprennent d'autant mieux qu'il se sentent concernés et impliqués.*

*Mais l'action en matière de biodiversité doit aussi tenir compte de la justice sociale : c'est aux plus nantis de financer la protection de l'environnement, sachant déjà que ce ne sont pas eux qui subiront le plus durement les conséquences de sa dégradation. L'engagement envers la biodiversité ne peut se faire sans engagement dans la justice sociale. À ce chapitre, la coopération internationale environnementale entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, et plus spécifiquement les initiatives concernant la protection du papillon Monarque, peuvent inspirer d'autres partenariats.*

*Parmi eux, l'action en matière de biodiversité interpelle le secteur de la finance, car les initiatives ne pourront donner des résultats sans son apport. Même si on l'appréhende surtout comme un outil d'enrichissement, la finance est d'abord un moyen à mettre au service de fins. Comme le rappelle la présidente de l'Association des biologistes du Québec Marie-Christine Bellemare, la biodiversité n'est pas qu'un budget de plus à prévoir, c'est un projet à financer. Il faut investir massivement dans des projets de maintien et de restauration de la biodiversité, mais aussi commencer par cesser de financer la destruction de notre environnement.*

*Puissent des images comme ces girafes entrelacées gisant au nord du Kenya immortalisées par le photjournaliste Ed Ram inspirer un plan d'action vigoureux pour que ralentisse le taux alarmant d'extinction des espèces auquel nous assistons actuellement. Et qu'à travers les débats de la COP15 se nouent des partenariats susceptibles de mettre en œuvre une nouvelle approche. La terre ne doit pas être une grande ville parsemée de jardins, mais bien une nature infinie accueillant des îlots d'humanité bienveillante.*

- Mme Corinne Gendron, professeure, UQAM

Juin 2022

## **Cocktail d'ouverture**

En ouverture de cette célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention sur la diversité biologique, un cocktail fut organisé à la Biosphère de Montréal, le 15 juin 2022, à 17 heures. Cet évènement a réuni les organisateurs de l'évènement, à savoir : le Consulat général de la République de Corée à Montréal et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, ainsi que les principaux partenaires : Espace pour la vie Montréal, Fonds de recherche du Québec, Fondation David Suzuki, Ernst and Young, Ville de Montréal, Desjardins, ESG UQAM, Chercheur.e.s en responsabilité sociale et développement durable de l'ESG UQAM, Institut d'études internationales de Montréal de l'UQAM, Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, Faculté des sciences humaines de l'UQAM. À l'invitation de Dr Kim, plusieurs invités se sont réunis afin d'entendre les allocutions de l'honorable Steven Guilbeault et de l'honorable Nadine Girault.

### **Introduction de Madame Corinne Gendron**

*Professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale, École des sciences de la gestion (ESG), Université du Québec à Montréal (UQAM)*

Le cocktail a débuté avec l'allocation de bienvenue de Mme Gendron. Son discours s'est ouvert par un remerciement aux principaux partenaires de l'évènement, des organisateur.e.s (le Consul Jae-Woo Kim et les candidat.e.s à la maîtrise en responsabilité sociale et environnementale à l'ESG l'UQAM Sébastien Côté, Élisabeth Durand et Pierre-Luc Fortier), au collège des jeunes générations (Lilly De Cotret, Sara Jacques et Rémy Billette du cégep de Maisonneuve, ainsi que Sara Maourouri, Sara Roux de l'ISE UQAM et Zeynep Torun de l'ESG UQAM), ainsi qu'à tou.te.s les invité.e.s. Mme Gendron a souligné que l'évènement s'inscrit dans le cadre de la célébration du 30<sup>e</sup>

anniversaire de la Convention sur la diversité biologique. Elle a poursuivi en brossant un rapide portrait de l'état actuel de la diversité biologique, marqué notamment par une accélération des taux d'extinctions des espèces. Elle a ensuite souligné que l'objectif de ces deux jours de célébrations était de réunir et de mettre en dialogue des représentant.e.s du secteur politique, de la recherche, du militantisme et des jeunes, dans l'optique de réfléchir à l'avenir de la convention. Avant de clore son discours par la présentation du Dr Kim, Mme Gendron a rappelé que les défis socioécologiques qui se posent à nous impliquent des engagements et des transformations tant à l'échelle individuelle qu'institutionnelle.

### **Discours de bienvenue de l'honorable Dr. Sangdo Kim**

*Consul général et ambassadeur, Consulat général de la République de Corée à Montréal*

*Je tiens à exprimer ma plus sincère gratitude au ministre Guilbeault. C'est un honneur particulier pour moi de vous accueillir au premier événement que le Consulat général de Corée organise à Montréal depuis le début de la pandémie de COVID-19.*

*Je remercie tout particulièrement Espace pour la vie et le FRQ pour leur soutien au cocktail de ce soir. Je tiens également à souligner l'excellente organisation de la réception par la professeure Corinne Gendron et son équipe.*

*Il y a trente (30) ans, nous avons accompli un exploit très significatif dans nos efforts pour la conservation de la nature en établissant la Convention sur la diversité biologique à l'occasion du Sommet de Rio. J'ai donc le grand plaisir de célébrer le 30e anniversaire de la CDB à la Biosphère, un musée réputé pour son engagement en faveur de l'environnement.*

*Considérant les événements de ces deux dernières années, je considère la réception d'aujourd'hui avec une gratitude particulière. Alors que nous avons dû nous tenir à l'écart les uns des autres au début de la pandémie, une catastrophe causée en partie par la destruction de la diversité biologique, nous sommes réunis ce soir pour marquer les réalisations de la CDB et son avenir.*

*Le fait que le Cadre mondial pour la biodiversité post-2020 soit en cours d'élaboration rend cet anniversaire encore plus significatif. Lorsque le cadre sera adopté à l'occasion de la prochaine COP15, il présentera les lignes directrices des efforts mondiaux de la prochaine décennie pour mettre en œuvre la CDB. Il est regrettable que Mme Elizabeth Mrema ne puisse pas assister à la réception d'aujourd'hui en raison de la préparation des prochaines réunions de la CDB, mais je tiens à lui souhaiter un grand succès dans son travail.*

*Mis à part la pandémie de COVID-19 et le cadre post-2020 en cours, la CDB mérite notre attention alors qu'elle entre dans une nouvelle génération.*

*Demain, nous apprendrons beaucoup sur la CDB grâce à des universitaires de renom, des responsables gouvernementaux, des membres du personnel de la CDB et des militants de la société civile. Je suis impatient d'élargir et d'approfondir notre compréhension de la CDB. J'espère que vous apprécierez le cocktail de ce soir avant les discussions passionnantes de demain.*

- Dr Kim

## **Discours de l'honorable Nadine Girault**

*Ministre des Relations internationales et de la Francophonie*

Mme Girault a débuté son allocution par quelques mots en coréen. Elle a ensuite salué le Dr Kim, les principaux partenaires, les organisateurs de l'évènement et l'ensemble des personnes présentes.

La ministre a poursuivi son allocution en soulignant les défis que pose la dégradation de l'environnement et l'importance de protéger la diversité biologique. Elle a rappelé que le gouvernement du Québec s'est déclaré lié à la convention dès sa publication et que le Québec héberge le secrétariat de cette convention. La ministre a énuméré différentes mesures prises par le gouvernement du Québec en faveur de la protection de la diversité biologique, notamment avec la création de plusieurs aires protégées, en partenariat avec les communautés autochtones.

## **Discours de l'honorable Steven Guilbeault**

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique,  
Gouvernement du Canada*

Le ministre Guilbeault a été présenté par Mme Line Beauchamps, ex-vice première ministre et ex-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Gouvernement du Québec, qui a souligné à travers plusieurs anecdotes l'engagement du ministre Guilbeault pour la protection de l'environnement.

Après avoir salué le Dr Kim, les principaux partenaires, les organisateurs de l'évènement et l'ensemble des personnes présentes, le ministre Guilbeault a poursuivi son allocution en soulignant son parcours de militant jusqu'à devenir ministre. Il a ensuite parlé des engagements du gouvernement du Canada à

protéger l'environnement et la diversité biologique, ainsi qu'à lutter contre les changements climatiques. Parmi ces engagements, il a souligné les mesures que prend le gouvernement fédéral pour verdir notre économie, notamment en électrifiant les différentes activités économiques. Il a souligné comme exemple le remplacement de la flotte de véhicule à combustion interne vers des véhicules électriques. Le ministre Guilbeault a énoncé l'engagement de son gouvernement à endiguer la dégradation des écosystèmes d'ici 2030 et de restaurer entièrement les milieux dégradés pour 2050. Pour y arriver, il a souligné l'importance pour le gouvernement fédéral de travailler avec différents partenaires, nationaux et internationaux, notamment avec les communautés des autochtones.

### **Questions du collège des générations futures**

L'allocution du ministre Guilbeault fut suivie par une série de quatre questions du collège des générations futures. La première question a été posée par Rémy Billette qui voulait savoir s'il est possible de réconcilier la protection de l'environnement avec le développement économique. À cette question, le ministre a répondu que le temps où l'on opposait économie et environnement est passé, car aujourd'hui, il faut travailler à protéger l'environnement, tout en développant l'économie. Pour le ministre, ce double travail est nécessaire pour faire face aux défis de nos sociétés contemporaines.

La seconde question a été posée par Lilly De Cotret. Cette dernière voulait savoir comment le ministère de l'Environnement et du Changement climatique faisait pour travailler avec d'autres ministères qui peuvent avoir d'autres priorités. À cette question, le ministre Guilbeault a répondu que la protection de l'environnement est aujourd'hui un objectif transversal au sein de l'ensemble du gouvernement du Canada. En ce sens, il a souligné

que le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a introduit dans le mandat de chaque ministre de son gouvernement l'obligation de prendre les mesures nécessaires, dans la limite de leur pouvoir, pour protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques.

La troisième question a été formulée par Sara Jacques. Elle a demandé au ministre Guilbeault quel serait le meilleur conseil qu'il donnerait à un.e jeune qui souhaiterait s'impliquer dans la lutte contre les dégradations écologiques et que dirait-il à une plus jeune version de lui-même. À cette double question, le ministre Guilbeault a répondu que l'important c'est de s'impliquer et de ne jamais abandonner. Pour lui, l'essentiel est dans l'action, peu importe à quelle échelle se pose cette action.

La quatrième et dernière question a été posée par Zeynep Torun qui se demandait comment il est possible de continuer à espérer face à l'ampleur du défi écologique. En réponse à cette interrogation, le ministre Guilbeault affirme qu'il n'est pas possible de désespérer, en rappelant qu'en dépit de la complexité du problème, nous n'avons pas le droit à l'échec.

## **Allocutions d'ouverture**

### **Introduction de Madame Corinne Gendron**

Mme Gendron a ouvert la conférence en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant les partenaires et le comité organisateur. Elle a ensuite présenté le Consul général et ambassadeur Dr Sangdo Kim.

### **Discours de bienvenue du Dr Sangdo Kim**

Le Dr Sangdo Kim a rappelé aux participants que 2022 marque le 30e anniversaire de la CDB et s'avère un bon moment pour revoir les accomplissements et l'avenir de la CDB. La République de Corée soutient plusieurs initiatives de la CDB, notamment l'initiative sur la forêt et l'initiative sur la durabilité des océans.

L'objectif de cette journée de rencontres est d'enrichir les connaissances de la CDB et de renforcer les engagements pour protéger la biodiversité.

À l'issue de son discours de bienvenue, le Dr Kim a cédé la parole à M. Jae-woo Kim, Consul à Montréal. Ce dernier a réitéré les remerciements aux organisateurs de l'événement avant de présenter la conférencière suivante, Mme Elizabeth Maruma Mrema.

### **Discours de célébration de Madame Elizabeth Maruma Mrema**

*Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique*

Dans son discours de célébration des 30 ans de la convention, Mme Mrema a rappelé les trois objectifs inscrits dans la CDB, un traité reconnaissant la dimension essentielle de la biodiversité pour l'humanité. Après avoir passé en revue l'historique, les protocoles additionnels et les accomplissements de la CDB, elle

souligne qu'il reste beaucoup à faire et que la perte de biodiversité reste une réalité qui nous pousse à devoir agir davantage et plus rapidement. Il existe une feuille de route et un plan stratégique pour 2050 qui appelle à valoriser, conserver et restaurer la biodiversité.

Mme Mrema rappelle que la participation de tou.te.s est nécessaire face aux défis importants et pour atteindre le futur que nous désirons. Nous dépendons tou.te.s de la biodiversité et des écosystèmes qui se trouvent aujourd'hui menacés. Les solutions à mettre en place pour valoriser, conserver et restaurer la biodiversité sont la responsabilité de chacun.e, tant au niveau local que global. La conférencière nous invite à revoir notre relation avec les océans, repenser la manière dont les villes doivent évoluer et redéfinir notre système alimentaire. Il nous faut entamer un basculement de paradigme dans la façon dont on considère la Nature et notre relation à cette Nature.

Son message est imprégné de l'urgence d'agir, mais aussi teinté d'optimisme. On retiendra particulièrement son appel « *We can't afford to fail* » (« Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer »), dit sur un ton à la fois déterminé, calme et optimiste.

Finalement, Mme Mrema souligne les inégalités mondiales dont nous avons été témoins lors de la pandémie de Covid-19 et en appelle à ne pas laisser les conséquences de la perte de biodiversité retomber sur les groupes marginalisés ou vulnérables. Elle conclut son discours de célébration en nous invitant à remonter nos manches et à travailler tou.te.s ensemble pour vivre en harmonie avec la Nature.

## **Panel 1 – Histoire et réalisations de la Convention sur la diversité biologique**

Mme Gendron accueille le premier panel de la journée en revenant sur la question essentielle de l'équité et indique que les efforts ne devraient pas être les mêmes entre ceux ayant les moyens d'agir et ceux qui subissent la majorité des conséquences de la perte de biodiversité.

Mme Gendron présente ensuite la modératrice du panel, Mme Janice L. Bailey.

### **Introduction de Madame Janice L. Bailey**

*Directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec en nature et technologies (FRQNT)*

Avant de rejoindre le FRQNT, Mme Bailey a occupé des fonctions de professeure pendant 25 ans. Elle a notamment eu l'occasion de travailler sur les impacts de contaminants sur la reproduction des ours polaires. Dans le cadre de ses recherches, elle s'est intéressée plus spécifiquement aux mâles pour démontrer les effets subtils des contaminants présents dans les spermatozoïdes des ours polaires sur les progénitures et les générations futures. Ces recherches nous permettent de prendre conscience des impacts moins connus des contaminants sur la biodiversité de l'Arctique.

Mme Bailey nous informe que le FRQNT travaille sur une nouvelle planification stratégique dans laquelle figure désormais explicitement la biodiversité. L'objectif est de s'assurer que la recherche financée se penche aussi sur le maintien de la biodiversité. Le FRQNT joue également un rôle important dans l'établissement de nouveaux programmes internationaux valorisant la coopération avec les populations autochtones,

notamment pour pallier les effets des changements climatiques sur l'Arctique.

## **Présentation de Monsieur David Ainsworth**

*Commissaire à l'information au Secrétariat CDB/Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)*

M. Ainsworth occupe ses fonctions de Commissaire à l'information au Secrétariat CDB/PNUE depuis 2003. Il retrace l'histoire de la CDB, ouverte pour signature le 5 juin 1992. Durant les dix premières années de la CDB, chaque pays a eu tendance à travailler en silo, sans suivre de stratégie établie au niveau global. La situation évolue lorsque le premier plan stratégique global 2002-2010 de la convention est adopté à La Haye en 2002. Ce plan stratégique n'est toutefois pas un succès, notamment car il s'inscrit dans un calendrier trop court, ne s'attaque pas aux causes des problèmes et manque de financement. La décennie 2010 voit l'adoption d'un autre plan stratégique à Nagoya, ciblant la période 2010-2020. L'inclusion de la société civile s'améliore, mais le rapport de la CDB publié en 2019 est plutôt pessimiste : la perte de biodiversité s'intensifie. En 2020, le Biodiversity Global Outlook 5 est publié par la CDB et montre qu'il y a eu certains progrès, comme une augmentation de la proportion des terres et des océans de la planète désignés comme aires protégées.

Teinté de diplomatie et d'optimisme mitigé, son discours présente les avancements, mais aussi le travail et les risques à venir. M. Ainsworth rappelle notamment le risque de perdre des millions d'espèces dans les prochaines décennies. Il termine son discours en soulignant le changement d'attitude face à la biodiversité dans certains secteurs comme la finance, et la mobilisation grandissante de la société civile et des gouvernements. Il conclut que le futur est inconnu, mais qu'il y a de l'espoir.

## **Présentation de Madame Sabaa Khan**

*Directrice générale, Québec et l'Atlantique à la Fondation David Suzuki*

Mme Khan nous présente les aspects de droit international de la CDB. Elle met particulièrement en évidence les défis de fragmentation du droit international sur l'environnement et la nécessité d'adopter une approche holistique. Elle inscrit donc la lutte pour la conservation de la biodiversité dans un contexte de fragmentation juridique et sociétale.

La CDB a été rédigée comme un instrument juridique contraignant, mais elle fonctionne à la manière d'un droit mou (« soft law »). Les objectifs décidés lors des COP sont non contraignants, ce qui limite les impacts de ses décisions. Toutefois, la CDB contribue à adopter une approche holistique de la gouvernance environnementale régie par l'intégrité et la connectivité du monde vivant. On voit aussi émerger une « jurisprudence de la Terre », qui remet en question le fait que la Nature devrait répondre aux besoins des humains.

Elle conclut en rappelant que la fragmentation du droit international de l'environnement reste l'un des plus grands défis pour la préservation de nos écosystèmes.

## **Présentation de Madame Lucie Robidoux**

*Cheffe de l'unité des écosystèmes à la Commission de coopération environnementale*

Mme Robidoux occupe ses fonctions depuis 1994. Sa présentation est l'occasion de nous parler de biodiversité sous une perspective différente des autres panélistes. Elle centre en effet sa présentation spécifiquement autour de la biodiversité animale.

Mme Roubidoux nous rappelle que Montréal a été la première ville « amie des monarches » au Canada. La ville collabore étroitement avec les États-Unis et le Mexique pour préserver l'habitat de ce papillon. La panéliste nous présente également d'autres défis de conservation, notamment celui des oiseaux migrateurs. Dans les cinquante dernières années, une perte de 3 milliards d'oiseaux a été enregistrée sur les territoires américains et canadiens.

Mme Roubidoux tisse des liens entre ces animaux et les humains. Si certains oiseaux migrateurs dépendent des collectivités locales pour leur survie, à l'inverse, les communautés locales bénéficient aussi des oiseaux, notamment au niveau du tourisme. Les collectivités dépendent de la biodiversité tout en étant les gardiennes.

Cette présentation est particulièrement captivante, car elle permet de donner un visage aux animaux impactés par la perte de la diversité biologique tout en montrant la dépendance réciproque des communautés et des animaux.

### **Présentation de Monsieur Jean Lemire**

*Émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques, gouvernement du Québec*

M. Lemire parle ouvertement d'échec total pour différentes initiatives passées en matière de biodiversité et considère de façon très mitigée les progrès qui ont été faits jusqu'à présent. Le compromis est une des raisons de ces échecs. Il illustre cette dimension de compromis par la métaphore d'un grand cru auquel on ajoute sans cesse de l'eau pour finalement aboutir à de la piquette : la première étape est celle des scientifiques qui font leurs recommandations, par exemple au GIEC (le grand cru). Dans l'étape suivante, le politique s'en mêle et ajoute une

première couche de compromis qui réduit les engagements. Finalement, l'économique participe aux négociations et un nouveau compromis se construit (la piquette), atténuant encore davantage les changements préconisés.

L'implication des acteurs de terrain serait une piste de solution à privilégier. Selon M. Lemire, si on écoutait davantage les acteurs de terrain, les décisions et les actions prises auraient peut-être été meilleures. Il illustre ses propos avec l'exemple des aires gérées par les communautés autochtones qui présentent des taux beaucoup plus élevés de succès de préservation de la biodiversité.

Finalement, M. Lemire conclut en nous invitant à adopter une vision globale et à changer notre manière de communiquer en mobilisant du vocabulaire qui touche tout le monde. Ainsi, au lieu de parler de biodiversité, un terme que peu de gens comprennent, il faudrait par exemple parler de Nature. Actuellement, en matière de biodiversité, on est plus dans l'échec, or on n'a pas droit à l'échec.

### **Période de questions-réponses**

*Question 1 : Dans le passé, y avait-il une place pour les peuples autochtones à la table des discussions ?*

- M. Ainsworth : la CDB donne une reconnaissance explicite aux peuples autochtones et leur donne une place à la table des discussions. Par ailleurs, les endroits les mieux protégés sont gérés par des communautés autochtones.
- Mme Khan : il reste des progrès à faire, mais la CDB offre une place plus importante aux communautés autochtones par rapport à d'autres traités internationaux.

- M. Lemire : les populations autochtones ont un statut privilégié dans le Conseil de l'Arctique, mais il faut faire une place plus grande aussi au niveau local dans la CDB.
- Mme Robidoux : sur le terrain, le travail se fait avec les communautés locales et autochtones. De plus en plus, on donne la parole directement aux peuples autochtones dans les projets.

*Question 2 : Comment solutionner les tensions qui découlent de « competing priorities », de fonctionner en silos et de diluer la science dans le politique ? Comment mettre réellement les faits scientifiques en avant ? Où s'est-on trompé ?*

- M. Lemire : il y a eu peu de progrès dans la communication des faits scientifiques ces dernières années. La science est face à de grands défis dans un contexte de polarisation extrême à l'international. Il faudrait toujours tout ramener à la science. L'argent va toutefois être le nerf de la guerre. Dès qu'on amène les aspects économiques dans le débat, les gens deviennent plus réfractaires au changement et les faits sont interprétés et communiqués différemment.
- M. Ainsworth : Notre économie dépense des milliards pour des activités qui détruisent notre Planète. Il faut travailler conjointement sur la science, la finance et la communication.
- Mme Khan : on a tendance à mettre beaucoup d'espoir dans le droit international, or ce droit n'est qu'un compromis entre une multitude d'acteurs ; ce compromis ne peut donc qu'être minimal. C'est dans la gestion des risques que la science peut réellement avoir un impact.
- Mme Bailey : il est aussi important d'inviter les multinationales à la table des discussions pour éviter une augmentation de la polarisation, car elles ont beaucoup de pouvoir.

*Question 3 : Comment gère-t-on le fait que la nature appartienne à des personnes privées ? Comment gérer la protection de la biodiversité face à la propriété privée ?*

- M. Ainsworth : depuis longtemps, les gouvernements incitent le secteur privé à prendre en compte la biodiversité, mais c'est difficile. Aujourd'hui, les gouvernements dialoguent avec le secteur privé sur la base de coûts et de prix, d'investissements, de risque de perte de biodiversité.
- M. Lemire : il y a un besoin d'éducation à tous les niveaux de gouvernance et il ne faut exclure personne des discussions. On met désormais un indice de coût-bénéfice sur la Nature, mais il y a des dérives possibles et une méfiance à l'idée de mettre un prix sur tout. Il y a aussi un risque d'écoblanchiment.

*Question 4 : Comment gère-t-on le fait que les États se réservent le droit de faire la guerre ? Faut-il inclure dans la protection de la biodiversité une espèce qui s'autodétruit ? Faudrait-il inclure un droit à la protection de l'environnement dans la Convention de Genève ?*

- M. Ainsworth : toutes les ressources de la guerre devraient être utilisées pour protéger la Nature, et non pour faire la guerre. Il est toutefois difficile, voire impossible de mener une guerre écoresponsable.
- M. Lemire : quand il y a des conflits, il n'y a plus d'argent pour protéger l'environnement ni pour la science.

## **Période du dîner**

La période du dîner a été l'occasion d'accueillir le ministre Benoît Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au gouvernement du Québec, ainsi que les jeunes du collège des générations futures.

## **Présentation de Monsieur Komlan Sedzro**

*Doyen de l'ESG UQÀM*

À l'issue du premier panel de la journée, M. Sedzro présente le ministre Charette. M. Sedzro en profite également pour remercier les organisateurs de l'événement et pour rappeler que l'ESG UQÀM est actuellement la seule école de gestion à Montréal à avoir un département de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

## **Allocution de l'honorable Benoit Charette**

*Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Gouvernement du Québec*

Le ministre Charette débute son allocution en remerciant les organisateurs de l'événement. Il s'agit d'une belle occasion de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la CDB.

Le ministre Charette souligne à quel point le Québec, par son étendue, est choyé au niveau de sa biodiversité et de son eau douce. Cette dernière représente 22% du territoire de la province et 3% de l'eau douce de la Planète. Par ailleurs, le territoire abrite 40.000 espèces de plantes et d'animaux sauvages.

La protection de cette riche biodiversité est une priorité pour le gouvernement du Québec. Ainsi, en décembre 2020, le gouvernement provincial s'est engagé à protéger 17% de son territoire terrestre et d'eau douce. Le ministre rappelle aussi la beauté du territoire québécois, notamment de l'Île d'Anticosti pour laquelle le gouvernement du Québec a entamé le processus visant à la faire reconnaître au patrimoine naturel de l'humanité auprès de l'UNESCO.

Le ministre souligne être fier des aires protégées au Québec. Une nouvelle loi sur la conservation du patrimoine naturel a récemment

été adoptée et permettra de soutenir l'atteinte des cibles de 2030. Cette loi offre notamment de nouvelles catégories d'aires protégées, telles que celles d'utilisation durable et celles d'initiative autochtone. Cette dernière catégorie démontre la volonté du gouvernement de travailler en collaboration avec des partenaires locaux, dont les communautés autochtones et des organismes de conservation de la nature. De nouvelles aires protégées sont par ailleurs annoncées régulièrement dans l'objectif de protéger le patrimoine naturel québécois. Le gouvernement prévoit continuer dans cette direction dans les différentes régions du vaste territoire de la province au cours des prochaines années.

Le ministre Charette conclut son allocution en mentionnant le caractère fondamental de la CDB, notamment dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Il félicite l'assemblée pour l'intérêt qu'elle porte à ces enjeux environnementaux.

### **Mot du collègue des générations futures**

À l'issue de l'allocution du ministre, deux étudiants de Cégep présentent un discours des générations futures en présence du ministre Charette. Ils commencent par nous interpellier sur ce qu'on pourrait attendre de leur intervention. Ils mentionnent l'ère de l'anthropocène, le rôle de l'humain dans le début de la sixième extinction massive et les conséquences de ces menaces pour la vie humaine et la biodiversité. Ensuite, ils nous surprennent. Ils nous expliquent que ce genre de discours pessimiste a un faible impact sur les politiques. Or, pourquoi ne pas faire rêver les gens plutôt que de les alarmer ? Ils vont ainsi nous offrir un discours positif d'un possible futur autour de la symbolique « I have a dream ».

« I have a dream »... dans lequel les humains et la Nature sont unis, les populations partagent leurs savoirs, les communautés

s'entraident, l'économie est utilisée pour le bien de tou.te.s, etc. Je rêve d'un monde meilleur. Les deux étudiants nous invitent à fermer les yeux et à imaginer et rêver le monde futur dans lequel nous souhaitons vivre. Les participant.e.s se prennent au jeu. Les étudiants invitent à visualiser ce monde rêvé ensemble, un monde dans lequel les enfants jouent dans les ruelles vertes, les citoyen.ne.s débattent en assemblées, l'air pur imprègne la forêt Boréale, etc.

Finalement, ils concluent que l'utopie réside chez ceux qui pensent qu'on peut continuer sans changer les choses. Ils nous rappellent que notre monde en vaut la peine. Ils nous invitent à oser rêver, mais aussi à oser agir et incarner les changements qu'on souhaite voir.

Ce discours rempli d'espoir, venu du cœur des deux étudiants représentant la génération future, a captivé l'assemblée. Il a offert un souffle d'optimisme réaliste devant les défis qui se dressent devant nous.

## **Panel 2 : L'avenir de la Convention sur la diversité biologique, quels objectifs pour 2050**

### **Introduction de Madame Corinne Gendron**

Mme Gendron a ouvert la conférence de l'après-midi en souhaitant la bienvenue aux participant.e.s. Elle a ensuite présenté le modérateur du panel de l'après-midi, M. Jérôme Dupras, un spécialiste reconnu de l'évaluation socioéconomique de la biodiversité. Il possède un post doctorat en biologie, et il est également un des membres fondateurs du groupe de musique Les cowboys fringants. L'objectif de ce panel est de réfléchir à la lumière des réalisations de la convention aux prochaines actions qui seront à prendre et quels devront être les objectifs pour 2050.

## **Introduction de Monsieur Jérôme Dupras**

*Professeure au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais*

La présentation de M. Dupras commence par une photo du globe terrestre afin d'illustrer que la conservation et la protection de la biodiversité sont des enjeux globaux. Cette première photo de la terre prise il y a 50 ans, constitue également le début du mouvement écologique. Il pose ensuite plusieurs diagnostics concernant la biodiversité actuelle de la Terre.

Il rappelle d'abord qu'un million d'espèces sont présentement en danger d'extinction. Or, ce mouvement est loin de se résorber. En effet, il est estimé que dans la prochaine décennie, la détérioration des habitants naturels risque de se produire 10 000 fois plus vite que les taux historiques. Cela est entre autres dû à la multiplication des espèces invasives ou encore aux conséquences écologiques des changements climatiques. À ce sujet, M. Dupras nous remémore que 9 des 15 points de basculement du système climatique sont en voie d'être franchis et entraîneront des changements abrupts et irréversibles. Par exemple, le dégel du pergélisol, la mort des ceintures de coraux, la fonte de la calotte glaciaire, etc. Dans ses études, il s'est intéressé aux transformations des écosystèmes en fonction des changements climatiques. Grâce à ses études, il a constaté une altération du schéma de la biodiversité indigène du Québec. S'il n'y a pas de déclin de la biodiversité en termes de quantité, il existe cependant une régression des espèces indigènes au profit d'une migration d'espèces allogènes vers les biomes nordiques. Ainsi, d'ici une dizaine, il faut s'attendre à ce que 80% des espèces rencontrées sur le territoire québécois soient étrangères à l'écosystème d'origine.

Comment prévenir une telle transformation des écosystèmes? D'abord, M. Dupras estime qu'il faudrait parvenir à protéger plus que 17% des écosystèmes tout en répartissant mieux les aires protégées entre le sud et le nord afin de préserver une plus grande diversité. Il soutient aussi qu'il est possible d'adopter des pratiques de foresterie durable.

Les solutions sont connues, mais il faut maintenant une coopération, et une co-construction des agendas afin de les appliquer dans les différents pays. Bien que la biodiversité soit silencieuse, mobile et invisible, il faut la protéger. Actuellement, ce sont les Premières Nations qui protègent près de 80% de la biodiversité, il est alors essentiel de les inclure dans les discussions et prochaines actions à prendre.

### **Présentation de Madame Jihyun Lee**

*Directrice de la division Science, société et avenir durable, SCDB-PNUE*

Mme Lee a commencé sa présentation en soulignant les observations clés de la dernière évaluation mondiale de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) : la biodiversité se détériore dans le monde entier, et ce déclin devrait se poursuivre ou s'aggraver dans le cadre des scénarios de maintien du statu quo. Elle a ensuite expliqué que la communauté mondiale dispose d'options politiques susceptibles de stopper et, à terme, d'inverser la perte de biodiversité, en mettant la nature sur la voie du rétablissement en vue de la vision 2050 d'une vie en harmonie avec la nature, comme convenu par 196 pays en 2010. À cet égard, les parties à la CDB et les parties prenantes sont en train d'élaborer le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Ce cadre mondial sera complémentaire au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le

soutiendra. Dans le même temps, les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable contribueront à créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité. Le projet de cadre sera examiné par la Conférence des parties à la CDB lors de sa 15e réunion, plus tard cette année. Mme Lee a conclu que pour infléchir la courbe de l'appauvrissement de la biodiversité d'ici à 2030, nous devons réformer fondamentalement notre relation avec la nature, et nous avons besoin du concours de tous, à tous les niveaux de gouvernement et dans toute la société.

### **Présentation de Madame Dalal Hanna**

*Chercheure postdoctorale, département de biologie, Université de Carleton*

La présentation de Mme Hanna aborde les services écosystémiques et leurs bénéfices parfois oubliés pour le déroulement et le bien-être des activités humaines. Nous avons besoin de la nature pour vivre et un écosystème en santé rend plusieurs services à l'humanité. Il fournit l'eau et la nourriture, essentielles à la vie, mais assume aussi un rôle de protection. Mme Hanna souligne ainsi que certains processus écosystémiques permettent par exemple de réduire les risques d'inondation, de séquestrer le carbone et finalement de réguler le climat. En plus de ces services, il ne faut pas omettre que les écosystèmes soutiennent plusieurs activités récréatives et participent à accroître le bien-être et la qualité de vie des populations.

Reconnaître l'ensemble des services rendus par les écosystèmes devrait favoriser une prise de décision plus holistique. À ce sujet, Mme Hanna distingue quatre bonnes pratiques permettant la prise en compte diligente des services écosystémiques dans la prise de décision politique. D'abord, il faut bien évaluer les types de

services et bien identifier les services tangibles (ex. : nourriture) et intangibles (ex. : culturels) que produit l'écosystème. Il faut développer des indicateurs assurant une mesure de qualité, pertinente et standardisée. Finalement, il importe de réfléchir à l'interaction entre les services variés fournis par les écosystèmes et leurs conséquences sur les différentes échelles spatiales et temporelles.

### **Présentation de Monsieur Florian Roule**

*Directeur principal, stratégie et partenariats, Finance Montréal*

M. Roule expose comment le secteur financier est essentiel dans la résolution de l'enjeu de la biodiversité. D'ailleurs, ce secteur est en train de s'emparer de cet enjeu et voit de plus en plus la Terre telle qu'elle est, soit comme un monde fini.

Selon lui, la biodiversité doit être prise en compte par le milieu financier afin d'amener les flux financiers publics et privés dans la bonne direction et d'aligner les différents intérêts. Il faudrait, par exemple, augmenter le coût des externalités négatives. Dans les pratiques de financement vert, l'objectif est de mobiliser des fonds vers des solutions basées sur la nature. Tout cela va tout de même prendre du dialogue, et requérir de développer de nouveaux instruments et plus de financement mixte. La finance possède une compétence intéressante, soit celle de maximiser sous contrainte. Cela pourrait apporter des solutions pour le soutien des pays dans le développement de stratégies nationales. Il est également important de demander de divulguer l'information, puisque la reddition de comptes est la clé de voute afin d'enligner le financement vers une trajectoire plus verte.

M. Roule indique d'ailleurs que la finance s'intéresse de plus en plus à cet enjeu puisque c'est un risque élevé et systémique. Or, les entreprises dépendent de ces services écosystémiques. Il faut

donc tendre vers plus de redistribution des actifs financiers et vers une volonté de voir les effets positifs de ces financements.

### **Présentation de Monsieur Maxim Larrivée**

*Directeur, Insectarium, Espace pour la vie*

M. Larrivée s'intéresse à la biodiversité entomologique et à la science participative, qui va de la contribution à l'engagement. Les insectes offrent des services écosystémiques importants (ex. : pollinisation et décomposition de matière organique). Bien que moins perceptible, l'effondrement de la biodiversité entomologique a subi une accélération depuis 1990. Les changements observés en quelques décennies sont comparables à des pertes de biomasse autrefois enregistrées sur un siècle. Cette extinction est un phénomène global et multifactoriel dont les impacts sont dévastateurs, car les insectes sont le garde-manger de la biodiversité.

La perte de la biodiversité est une problématique difficile à aborder, car elle ne possède pas de frontière. La protection des espèces, surtout des espèces migratoires, demande une collaboration étroite entre différents paliers d'intervenants soit au niveau local, national et international. Par exemple, dans l'ouest de l'île de Montréal, il n'y a plus de bourdon depuis les années 2000. Ceux-ci ont pourtant un rôle important dans la pollinisation et les causes de leur déclin sont multiples, telles que l'utilisation de pesticides, des facteurs météorologiques liés aux changements climatiques, ou encore la propagation de pathogènes. Afin de lutter contre ce déclin, il est essentiel d'adopter des projets et une approche alignée aux priorités de Montréal, mais également d'accélérer la transition écologique, de renforcer la solidarité et de stimuler l'innovation.

On a également pu assister à l'émergence de la science participative : les personnes peuvent maintenant participer activement à la collecte de données. Par exemple, le projet Monarque blitz permet à des milliers de personnes de répertorier les monarches qu'ils ont vus lors de leur marche quotidienne. Un autre exemple, est celui des Sentinelles du Nunavik, un programme de formation qui permet de documenter la biodiversité entomologique du Nunavik tout en aidant les jeunes Inuit.e.s et Cri.e.s à démystifier le monde des insectes. Les données recueillies serviront à évaluer la vitesse des changements climatiques, pour ainsi mieux prévoir les impacts de ces modifications sur le territoire. En plus d'étoffer les connaissances entomologiques sur le nord du Canada, ce programme favorise l'agentivité des communautés autochtones et le partage de savoir.

La science participative permet d'obtenir plus que des données ; elle augmente le temps passé en nature ce qui augmente la santé et le bien-être et permet de développer des liens en contact direct avec le vivant et de favoriser l'innovation ouverte. Cela permet également de renforcer l'engagement des gens vis-à-vis l'environnement et la biodiversité.

M. Larrivée termine en présentant la métamorphose de l'insectarium qui opère selon un nouveau paradigme. L'intention est de changer la perception des humains vis-à-vis les insectes.

Selon lui, les gages de succès pour la protection de la biodiversité sont le changement de paradigme (éducation, science participative, interdisciplinarité), l'innovation (IA), tout en élargissant les opportunités.

### **Présentation de Madame Francine Pauvif**

*Fondatrice, Réseau canadien des jeunes pour la biodiversité*

Mme Pauvif vient expliquer l'importance d'inclure et d'écouter les jeunes dans les enjeux relatifs à la biodiversité. Le réseau canadien des jeunes pour la biodiversité agit à titre de plateforme internationale de coordination pour les jeunes dans la CDB. Il joue un rôle de « *policy and advocacy* » en organisant des consultations intergénérationnelles et en offrant des espaces de dialogue. Il joue également un rôle de « *empowerment and capacity building* » en aidant à comprendre notre rôle, à s'approprier l'enjeu de la biodiversité et en construisant la confiance et la capacité à s'autonomiser. Le réseau propose par ailleurs des ateliers de renforcement des capacités.

Il s'agit d'un mouvement mondial qui a un réel impact sur le terrain. Depuis leur lancement en 2019, ils sont 100 membres et plus de 1000 adeptes. Cela permet de recueillir les points de vue des jeunes à travers l'ensemble du Canada et de les transmettre aux décideurs. S'impliquer permet le renforcement des capacités, de participer aux consultations, de prendre part au plaidoyer et de prendre action.

La vision du réseau canadien des jeunes pour la biodiversité est exhaustive. D'une part, il promeut l'éducation sur les enjeux environnementaux auprès des jeunes. D'autre part, il milite pour préserver l'intégrité des écosystèmes, soutenir le développement durable, accroître l'équité intergénérationnelle et la justice climatique.

Mme Pauvif remarque qu'actuellement, la crise de la biodiversité n'obtient pas le même éclairage que les changements climatiques. Par exemple, avec l'accord de Paris, ce sont les changements climatiques qui ont obtenu le plus de visibilité. Il y a un langage commun à bâtir, car la biodiversité ne peut être abordée que par un seul acteur. Bien que l'on vive les

changements climatiques plus concrètement, il y a un travail d'éducation à faire sur les enjeux touchant la biodiversité.

Pour finir, Mme Pauvif rappelle qu'il ne faut pas oublier que les insectes n'ont pas besoin de nous, mais nous avons besoin d'eux. Il ne faut pas hésiter à aller dehors et se mettre en contact avec la nature et la biodiversité.

### **Période de questions-réponses**

*Question d'ouverture de M. Dupras : Depuis 20 ans, la médiatisation de la crise de la biodiversité n'a pas obtenu le même éclairage que celle de la crise climatique. Comment faire en sorte que cette crise de biodiversité soit comprise par un ensemble de publics et particulièrement ceux avec lesquels vous intervenez ?*

- M. Roule : En ce qui a trait aux changements climatiques, le GIEC et l'accord de Paris ont amené un éclairage très fort sur l'urgence climatique. La crise de la biodiversité est selon moi très complexe et particulièrement fragmentée, donc plus difficile à circonscrire. La biodiversité, à moins d'être un expert, est moins visible et repose sur des considérations très locales. Il faut établir un langage commun pour que les financiers et les scientifiques se comprennent.
- M. Larrivée : Les changements climatiques sont vécus plus concrètement par les populations, mais dernièrement, l'effondrement de la biodiversité des insectes atteint également un plus grand public.
- Mme Pauvif : Il faut vraiment se concentrer sur l'éducation, les gens n'entendent pas assez parler de biodiversité. Les changements climatiques sont au cœur des discussions depuis plus de dix ans mais l'effondrement de la biodiversité l'est beaucoup moins. Il faut recentrer l'éducation sur les concepts fondamentaux et la vulgarisation.

## 30 ans de biodiversité : un héritage de Rio aux générations futures

- Mme Lee : Il est essentiel de sensibiliser le public aux effets du changement climatique et de la perte de biodiversité pour faire face à la crise planétaire. Pour cette raison, nous devons faire des efforts concrets pour engager divers groupes de la société civile, y compris les groupes de jeunes qui participent activement à l'événement d'aujourd'hui. Les voix fortes des groupes de jeunes sur les besoins urgents de changements transformateurs ont été bien appréciées par le public, les gouvernements nationaux et les organes et processus des Nations Unies.

*Question 2 : Voyez-vous de bon augure le droit de la nature dans le texte qui sera adopté en 2025 par la convention?*

- M. Larrivée : Lorsque l'on rentre en contact avec le vivant dans un écosystème, l'individu prend conscience de l'existence d'un tout beaucoup plus grand. Il faut inculquer ce concept le plus tôt possible chez les jeunes pour que ce soit une priorité.
- Mme Lee : L'idée d'approches fondées sur les droits, en particulier sur les droits de l'homme, pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité est activement abordée par diverses parties et observateurs dans le développement du Cadre mondial de la biodiversité de l'après-2020. La notion de droit de la nature est introduite sous la forme d'événements de sensibilisation à la biodiversité.

## Cocktail de clôture

### **Présentation de Madame Marie Christine Bellemare**

*Présidente de l'Association des biologistes du Québec*

Mme Bellemare salue les biologistes dans la salle en mentionnant qu'elle est honorée d'être là. Elle retrace l'évolution de la profession de biologiste et l'impact que l'arrivée de la convention a eu sur le métier.

Ancienne étudiante de l'UQAM, elle mentionne que cette convention a eu peu d'impact dans le quotidien des biologistes puisque seulement une minorité travaille avec cet outil. Toutefois, cela a eu un impact au niveau plus macro. Dans les années 70, la majorité du travail pour les biologistes se retrouvait au ministère de la Chasse, de la Pêche et des Loisirs, où leur travail se limitait à la gestion des permis. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus que cela.

Mme Bellemare explique que l'expertise des biologistes est maintenant reconnue dans l'évaluation et l'analyse des différents projets. Il va falloir attendre les années 90 pour commencer à comprendre la biologie dans sa complexité et son intégralité, et pour que cela ait un impact sur la réglementation et les lois. La profession de biologiste tel qu'on la connaît aujourd'hui existe depuis environ 20 ans. Les biologistes peuvent maintenant avoir des pratiques très engagées et ancrées dans la restauration des écosystèmes. Également, la majorité des études d'impact sont maintenant présidées par des biologistes. On compte même un élu qui est biologiste.

Tout cela pour dire qu'il est grand temps d'arrêter d'opposer économie et biologie, d'arrêter de devoir choisir entre le caribou et la coupe forestière. Nous vivons une ère de marchandisation de la nature à travers laquelle on tente de justifier sa préservation,

mais il faut plutôt repenser nos modèles de gestion et penser aux façons de convaincre les décideurs d'agir sur les enjeux de la biodiversité.

### **Mot de clôture de Madame Corinne Gendron**

Mme Gendron vient clore la journée avec quelques points bien personnels, tout en invitant chacun.e à continuer les réflexions sur les sujets traités pendant cette journée afin d'alimenter les actions futures.

Ses premières réflexions sont en lien avec la Convention sur la diversité biologique qui avait suscité énormément d'espoir, mais qui malheureusement, à la lumière des derniers rapports, n'a pas mené aux résultats souhaités. Nous devons penser à ce qui doit être fait devant cet échec relatif des ambitions que nous avons par rapport à la convention. Mme Gendron pose la question : « Tout en restant en démocratie, comment faire pour que le consensus politique ne nous empêche pas de prendre des engagements fermes en matière de biodiversité ? » Évidemment, nous savons que l'exploitation des ressources naturelles est un enjeu majeur, mais derrière cette surexploitation, il y a également beaucoup de gaspillage. Elle rappelle que malgré les efforts fournis, la pollution reste un grave problème pour les habitats.

Mme Gendron en vient à l'évidence que le droit « mou » n'est peut-être plus suffisant, nous devons passer à des régimes juridiques qui sont à la mesure des défis et des menaces auxquels on fait face. Elle fait remarquer que la Convention sur la diversité biologique est une convention d'une nouvelle ère puisqu'elle est globale contrairement à d'autres dans le passé qui étaient plus ciblées. Lorsqu'il est question d'environnement, nous devons penser de façon globale. Mme Gendron évoque qu'il faut s'attaquer non seulement à la fragmentation du droit international

de l'environnement mais aussi à la division entre les politiques de protection de l'environnement et les règles économiques.

Pour finir, Mme Gendron mentionne qu'il faut arrêter de penser la protection de l'environnement de manière fragmentée. Les milieux humains devraient être vus comme faisant partie d'un milieu naturel connecté. Le changement de paradigme auquel on a fait référence tout au long de la journée est tout à fait pertinent. Toutes les populations et tous les acteurs sociaux doivent être impliqués dans ce changement afin de restaurer les espaces naturels. Les décideurs doivent davantage faire appel aux jeunes et aux communautés locales, et la science citoyenne devient un impératif pour transmettre le savoir par l'action. Dans la foulée, Mme Gendron rappelle qu'il faut tenir compte de la justice sociale et qu'en termes de protection de la biodiversité, les nantis et les privilégiés ne font pas leur part, alors que ce ne sera pas eux qui subiront les principales conséquences de la perte de la biodiversité.

## **Annexe**

### **Le Collège des générations futures : entre amertume et espoir**

Le 15 et 16 juin derniers, le Consulat général de la République de Corée à Montréal et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique célébraient le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention sur la diversité biologique. Les différentes personnes réunies se sont donné rendez-vous, au cours de ces deux journées de célébrations, pour parler des accomplissements de cette convention et débattre de l'avenir de la biodiversité.

Pour l'occasion, un Collège des générations futures a été constitué. Composé de trois étudiant.e.s du cégep de Maisonneuve et de trois étudiantes de l'institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, ce collège particulier constituait une vitrine pour les travaux et autres engagements académiques en faveur de la diversité biologique des jeunes générations. Alors qu'il est de plus en plus question d'une sixième extinction de masse, nous avons vu une occasion de les questionner sur leur vision quant au futur de la préservation de la vie.

Pour Sara Maourouri, diplômée en génie rural en Algérie et étudiante à la maîtrise en environnement à l'ISE-UQAM, l'avenir de la diversité biologique s'annonce difficile. Cet avenir est d'autant plus difficile que l'état actuel du monde est déplorable. Au regard de ses travaux sur la pollution de l'eau et la dégradation des coraux en Australie, l'étudiante juge qu'il sera difficile de changer de direction pour aller vers une restauration des milieux écologiques dégradés et une meilleure protection de l'environnement. Selon Sara Jacques, diplômée du cégep Maisonneuve et future étudiante en histoire à l'UQAM, l'avenir s'annonce sombre pour la diversité biologique, car elle juge que les élites de nos sociétés modernes ne prennent pas assez en

compte l'avenir. Cette vision est également partagée par Sara Roux, étudiante à la maîtrise à l'ISE-UQAM. Pour cette dernière, la source du problème dépasse cependant la sphère des élites. En effet, pour elle, aujourd'hui, face aux différentes problématiques contemporaines (guerre, famine, migration de masse, etc.), la grande majorité de la population mondiale ne priorise guère les enjeux touchant à la diversité biologique. La racine du problème serait à chercher dans la nature égoïste de l'humain qui ne pense qu'à lui.

Pour Remy Billette, étudiant au double DEC en environnement et enjeux planétaires au cégep de Maisonneuve, l'effondrement que certains annoncent ne sera pas pour demain. Cependant, bien qu'il ne soit pas défaitiste, il croit qu'il faudra attendre d'être face au désastre avant qu'un vrai changement de cap puisse être observé. Aussi affirme-t-il qu'il va falloir une catastrophe pour changer ce monde.

Pour Lilly De Cotret, étudiante également au double DEC en environnement et enjeux planétaires, répondre aux enjeux et aux défis que posent la sauvegarde et la protection de la diversité biologique ne pourra se faire sans une ouverture et une inclusion de l'ensemble de la société. Selon elle, les gens ne comprennent pas les conventions internationales désincarnées de leur réalité.

Le collège des générations futures garde l'espoir qu'il n'est pas trop tard, bien que le chemin s'annonce long et tortueux. Ainsi, Sara Maourouri dit garder espoir, car elle ne veut pas déprimer ni verser dans des discours négatifs. Elle espère que ses travaux aideront à résoudre cette crise. Sara Jacques, quant à elle, prône un changement radical du système économique actuel, une meilleure justice, ainsi qu'une plus grande équité. Elle garde de l'espoir car elle pense que l'on a les moyens pour changer les choses. Pour Rémy, face aux petits jeux et enjeux de pouvoir des

États, il faut que le changement vienne et passe par les gens et non par les élites. Pour Zeynep Torun, étudiante à la maîtrise à l'ESG-UQAM et titulaire d'une première maîtrise en sciences économiques et sociales, si ce type de convention représente un bon début, il faudra mettre les bouchées doubles pour ne pas manquer la ligne d'arrivée. Elle prêche notamment pour une refonte de l'agriculture et espère qu'il ne sera pas trop tard.